

REGLEMENT DE LA COUPE NOUVELLE-AQUITAINE
Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton

Adopté le : 26/06/2026
Entrée en vigueur : 01/08/2026
Validité : permanente
Nombre de pages : 8 + 2
annexes



Table des matières

1.	Conditions générales	2
1.1.	Définition.....	2
1.2.	Règles.....	2
1.3.	Participants	2
1.4.	Catégories.....	2
1.5.	Inscriptions.....	2
1.6.	Droits d'inscription	3
1.7.	Volants.....	3
2.	Modalités d'organisation de la Coupe Nouvelle-Aquitaine.....	4
2.1.	Organisation.....	4
2.2.	Invitations	4
2.3.	Principes sportifs	4
2.4.	Déroulement	5
2.5.	Tableaux	6
2.6.	Forfaits	7
2.7.	Affichage	7
2.8.	Arbitrage.....	7
2.9.	Résultats	7
2.9.	Coaching.....	7
2.10.	Dopage.....	8
2.11.	Mesures sanitaires.....	8
2.12.	Droits à l'image	8
2.13.	Respect du règlement.....	8
3.	Sanction et réclamation.....	8
3.1.	Disqualification.....	8
3.2.	Réclamation.....	8
3.3.	Appel	8
4.	Annexe.....	8

1. Conditions générales

1.1.DÉFINITION

La Coupe Nouvelle-Aquitaine est une compétition par équipes des Comités départementaux pour l'attribution du titre de Champion Régional des Comités départementaux.

La gestion de la Coupe Nouvelle-Aquitaine est assurée par la Commission Compétition en accord avec la Commission Ligue des Officiels Techniques (CLOT).

1.2.RÈGLES

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton organise la Coupe nouvelle-Aquitaine se déroulant selon les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC) et complétées par le présent règlement et annexes.

Les décisions prises par les juges-arbitres sont sans appel.

1.3.PARTICIPANTS

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs inscrits par chaque Comité Départemental, licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour les compétitions. Les joueurs ne devront faire l'objet d'aucune interdiction à la date de la compétition. Il est possible d'inscrire sur la feuille d'engagement un joueur dans une catégorie supérieure. Ce joueur ne peut être inscrit que dans une seule catégorie et ne jouera que dans la catégorie où il a été inscrit sur toutes les rencontres.

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

1.4. CATÉGORIES

Chaque équipe regroupe les catégories Poussins, Benjamins et Minimes.

[La compétition est également accessible aux joueurs de la catégorie Minibad en se surclassant.](#)

Une équipe est composée d'au minimum 2 et maximum 4 garçons et minimum 1 et maximum 4 filles de la catégorie poussins ; minimum 1 et maximum 2 garçons et filles de la catégorie minime, minimum 2 et maximum 4 garçons et filles de la catégorie benjamin.

[Chaque équipe doit comprendre dans son effectif un arbitre officiel actif \(jeune ou adulte\) ou un jeune officiel U.N.S.S.](#)

Il est possible de regrouper 2 Comités départementaux pour la constitution d'une équipe.

1.5. INSCRIPTIONS

Les formulaires d'inscription d'équipe sont remplis par le(s) Président(s) du(des) Comité(s) Départemental(aux). Les inscriptions, pour être valablement retenues, sont réalisées **au plus tard 30 jours avant la date de la compétition**, par mail.

Elles sont réalisées sur l'imprimé type qui figure en annexe de ce règlement.

Sauf à la suite d'une blessure, aucun joueur ne pourra être ajouté pour cette compétition après l'envoi de la déclaration d'équipe à la Ligue Nouvelle-Aquitaine. En cas d'inscription hors délai, l'équipe ne sera pas retenue.

Les équipes doivent être accompagnées d'au moins un responsable majeur nommé par le(s) Comité(s) Départemental(aux) et présent le jour de la compétition. Si le nom du représentant ne figure pas sur la feuille d'inscription, celle-ci sera refusée. Le responsable présent devra être en possession d'une attestation de responsabilité pour chaque joueur dont les parents ne sont pas présents.

1.6.DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription doivent être envoyés en même temps que le formulaire d'inscription. Ils ne sont pas remboursés à une équipe inscrite qui déclare forfait.

Le montant des droits d'inscription est indiqué dans les dispositions de la saison.

1.7.VOLANTS

Tous les matchs devront se jouer en volants plumes homologués au moins standard par la FFBaD. Ils sont à la charge des équipes. En cas de litige entre les joueurs, le juge-arbitre imposera le volant officiel de la compétition, disponible à la table de marque.

Le volant officiel de la compétition est : Victor Champion Numéro 1

Dès lors que tous les joueurs sur le terrain sont de classement D7 et/ou inférieur, ils pourront utiliser, sous réserve d'un accord mutuel, des volants hybrides et/ou synthétiques dûment homologués. En cas de désaccord entre les joueurs, le volant plume fourni par un joueur est prioritaire, et faute d'entente c'est le volant officiel de la compétition qui sera choisi.

1.8.TENUES VESTIMENTAIRES

Le port de tenues de comités départementaux est obligatoire. Celles-ci devront être conformes au règlement FFBaD.

En particulier, les prénoms, les surnoms, les diminutifs ou tout autres qualificatifs en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, ainsi que les maillots se référant à une autre compétition.

Tout port de vêtement ou accessoire non autorisé devra être justifié par un certificat médical ou une explication auprès du Juge-Arbitre principal et nécessitera son accord.

Liens

<https://drive.google.com/file/d/12J0gcB249GS2v2kgQ5S1ZRGd1cl4TMLp/view?usp=sharing>

<https://frontwebservice.ffbad.org/storage/documents/pages/Pratiquer/Competitions/Interclubs/vscfot-2409-tenues-et-publicites-2024-2025.pdf>

2. Modalités d'organisation de la Coupe Nouvelle-Aquitaine

2.1. ORGANISATION

Le club ou Comité départemental choisi par la Ligue pour accueillir la Coupe devra disposer de 9 terrains minimum sur deux jours. La priorité est donnée à des équipements classés "hors classement" au minimum. Il sera responsable de l'organisation du plateau sportif en respect avec le cahier des charges.

Il devra :

- Assurer la gestion du plateau sportif sur le week-end
- Prévoir des chaises pour les coachs, des chaises pour les scoreurs et arbitres, de préférence des chaises d'arbitre (si la salle en dispose), des tables et chaises pour la table de marque
- Prévoir des plaquettes pour les terrains, matériel informatique, micro, stylos, feuilles blanches
- Prévoir des caisses au bord des terrains pour stocker le matériel des joueurs lors des matchs
- Prévoir tout autre matériel nécessaire à la gestion du plateau sportif (caisse pour volants usagés, serpillères...)
- Mettre à disposition un gestionnaire et organisateur de compétition (GEO) pour la gestion de la table de marque
- Mettre en place une buvette (et dans la mesure du possible la structure accueillante proposera une solution de restauration le soir).

La Ligue aura à sa charge :

- La diffusion de la plaquette aux équipes des Comités départementaux de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
- La réception des inscriptions et droits d'inscription
- La confection des tableaux
- L'envoi des horaires de convocation
- La fourniture des récompenses
- La gestion de la compétition
- Les tablettes de score si la structure n'en possède pas

2.2. INVITATIONS

Les invitations devront être envoyées à l'ensemble des comités départementaux de la région Nouvelle-Aquitaine selon l'échéancier suivant :

- envoi des invitations au plus tard 30 jours avant la compétition
- envoi des convocations 7 jours avant la compétition

2.3. PRINCIPES SPORTIFS

Estimation de la valeur d'une équipe

La valeur d'une équipe sera estimée à partir du classement de ses joueurs (CPPH à la date limite des inscriptions) afin de définir la tête de poule.

Le barème suivant est appliqué aux 2 meilleurs joueurs et joueuses de chaque catégorie en simple :

1 point	pour le 1 ^{er} au CPPH (top sur Poona)
2 points	pour le 2 ^e au CPPH (top sur Poona)
3 points	pour le 3 ^e
etc....	

L'équipe qui totalisera le moins de points sera tête de poule.

Nombre de matchs par rencontre

Chaque rencontre comprend 12 matchs : 4 matchs pour les poussins, 5 matchs pour les benjamins et 3 matchs pour les minimes.

Poussins	Benjamins	Minimes
1 Simple Homme 1 1 Simple Homme 2 1 Simple Dame 1 Double Mixte	1 Simple Homme 1 Simple Dame 1 Double Hommes 1 Double Dames 1 Double Mixte	1 Simple Homme 1 Simple Dame 1 Double Mixte

Un joueur ne peut disputer plus de 2 matchs par rencontre, ni deux fois un même tableau.

2.4.DÉROULEMENT

La salle est ouverte au moins une heure avant le début des rencontres.

Le briefing du juge-arbitre avec les responsables d'équipes a lieu 40 min avant le début des rencontres.

Le responsable de l'équipe doit remettre la composition complète de son équipe au juge-arbitre 30 min avant le début de chaque rencontre. Ne pourront figurer valablement sur la feuille de rencontre que des joueurs pointés dans le gymnase 40 min avant le début des rencontres.

L'ordre des matchs est le suivant : SH, SD, DH, DD, DMx. Le juge-arbitre peut changer l'ordre des matchs dans l'intérêt de la compétition.

La compétition se déroulera sur un maximum de 3 terrains par rencontre, les terrains supplémentaires seront mis en place pour l'échauffement des joueurs.

Les trois derniers matchs (10-11-12) ne devront pas être des matchs de la catégorie poussine.

La liste des joueurs inscrits sera fournie aux Comités Départementaux dans la semaine précédant la compétition.

Remplacement d'un joueur

Lors d'une rencontre, le juge-arbitre peut autoriser le remplacement d'un joueur, à la suite d'une blessure ou d'une circonstance imprévisible, par un autre joueur à condition que le joueur remplacé n'ait pas commencé son match. Le motif du remplacement est à la seule appréciation du juge-arbitre.

BAREME DES POINTS

Par rencontre

Le résultat de chaque rencontre est déterminé par le nombre de matchs gagnés et perdus, selon le barème suivant :

Victoire :	+ 1 point
Défaite :	0 point
Forfait : (match non joué)	- 1 point

Tous les matchs doivent être joués.

Sur l'ensemble des rencontres dans une poule

Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres, selon le barème suivant :

Victoire :	5 points
Egalité :	Répartition des 5 points*
Défaite :	1 point
Forfait :	-1 point

*En cas d'égalité, on détermine l'équipe vainqueur en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus sur la rencontre. Si l'égalité persiste, la différence se fera sur le nombre de points gagnés et perdus.

En cas d'égalité complète (même nombre de sets, de points) la victoire ira à l'équipe ayant fait jouer le/la joueur/joueuse le plus jeune. L'équipe déclarée vainqueur marquera 3 points et l'équipe déclarée perdante marquera 2 points.

S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres ; si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus (ou encore entre le nombre de points gagnés et perdus) sur l'ensemble des rencontres.

Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à deux, le classement est déterminé par le résultat de la rencontre les ayant opposées.

En cas d'égalité complète (même nombre de victoires, de sets, de points) la victoire ira à l'équipe ayant fait jouer le/la joueur/joueuse le plus jeune.

Cas d'un match non joué

Si une équipe ne joue pas un match, l'équipe adverse gagne ce match par le score maximum.

Dans le cas d'un match non joué (forfait) dans une rencontre suite à un abandon sur blessure lors d'un match précédent, le forfait est considéré comme involontaire et notifié comme simple défaite.

Un match forfait sur la catégorie poussin ne sera pas sanctionné, il sera notifié comme perdu.

L'équipe qui remporte la finale reçoit le titre de Champion Régional des Comités Départementaux. Un trophée lui sera remis. De plus, des médailles seront remis aux joueurs des équipes finalistes et demi-finalistes ainsi qu'aux entraîneurs (dans la limite de 25 récompenses par équipe).

2.5. TABLEAUX

La compétition se déroule sur 1 week-end.

Le format des tableaux est dépendant du nombre de Comités engagés :

- Jusqu'à 5 Comités engagés = 1 poule unique
- De 6 à 8 Comités = 2 poules et sorties de poules
- De 9 à 12 Comités = poules uniques avec prise en compte des valeurs d'équipes

2.6.FORFAITS

Le juge-arbitre pourra, dans son rapport, demander à la Commission Discipline de la Ligue de prendre des sanctions contre une équipe qui aurait concédé des matchs par forfait dans le but calculé de favoriser ou de porter préjudice à une autre équipe ou pour toute autre raison contraire à l'éthique sportive.

2.7.AFFICHAGE

La Commission Compétition adressera par mail à l'organisateur la tenue des classements du circuit TRJ. L'organisateur d'une étape devra afficher en évidence le classement provisoire du TRJ avant le début de la compétition.

Le présent règlement, les tableaux et l'échéancier seront affichés dans la salle. Les documents obligatoires à l'affichage seront disponibles sous forme de QRcodes (codes de conduite, chartes...).

2.8.ARBITRAGE

La compétition est placée sous le contrôle d'un Juge-Arbitre désigné par la CLOT.

Les indemnités et les frais de déplacement du Juge-Arbitre sont à la charge de la Ligue. Le coût de restauration en journée est à la charge de la structure accueillant le Top Elite.

~~Dans la mesure du possible, la Ligue fera appel à des arbitres pour officier sur la compétition. Ils seront désignés par la CLOT.~~ La ligue pourra missionner des arbitres complémentaires à ceux des équipes pour officier sur la compétition, ils seront désignés par la CLOT, cependant, l'autoarbitrage sera utilisé de manière majoritaire. Les frais des arbitres nommés seront à la charge de la Ligue (voir document sur le site de la Ligue, onglet Officiels techniques (OT), documents, « Prise en charge des frais des OT sur les actions Ligue »).

La Ligue se réserve le droit d'organiser des formations ou examens d'officiels techniques sur la compétition. Des arbitres bénévoles ou en formation pourront officier bénévolement avec l'accord du Juge-Arbitre.

Un joueur pourra être appelé à scorer des matchs ou à arbitrer s'il a terminé sa compétition, et ce de façon bénévole.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points.

Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir de l'annonce du match.

Le temps de repos minimum est de 20 minutes entre chaque match, ou moins si accord entre les joueurs.

2.9.RÉSULTATS

Le GEO appartenant à l'organisation a la charge de communiquer les résultats de la compétition sur le site de Poona.

2.9.COACHING

Nous entendons coaching entre les points, le fait de prodiguer des conseils techniques ou tactiques aux joueurs, ou encore de lui apporter une aide l'avantageant par rapport à son adversaire.

Le coaching est interdit pendant les points.

Lien vers doc RGC « Code de conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs »

<https://drive.google.com/file/d/1KTa1uYuPHk3nBxN8tcNHLW5bGOVNQUZ3/view?usp=sharing>

2.10. DOPAGE

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

2.11. MESURES SANITAIRES

La Ligue se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des conditions sanitaires.

2.12. DROITS À L'IMAGE

Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.

2.13. RESPECT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'inscription à cette compétition. Toute participation à ce Top Elite entraîne l'acceptation du présent règlement.

La Commission Compétition pourra modifier ce règlement pour des raisons d'organisation dans l'intérêt de la compétition.

3. Sanction et réclamation

3.1. DISQUALIFICATION

Le Juge-Arbitre a le pouvoir de disqualifier totalement un joueur qui aurait concédé des matchs par forfait dans le but calculé de favoriser ou de porter préjudice à un autre joueur ou pour tout autre raison contraire à l'éthique sportive. Dans ce cas, les résultats de ses matchs ne seront pas comptabilisés.

3.2. RÉCLAMATION

Les réclamations éventuelles doivent être signalées au Juge-Arbitre et notées sur la feuille de scores ou envoyées par écrit au responsable de la Commission Compétition dans les 5 jours suivant la compétition.

En cas d'erreur de classement, une réclamation pourra être effectuée dans un délai de 8 jours après réception du classement auprès de la Commission Compétition par le président du club du joueur concerné.

Toute réclamation sera présentée et discutée lors des réunions de la Commission Compétition afin de statuer. La décision sera communiquée à l'intéressé par écrit.

3.3. APPEL

Un appel de la décision de la Commission Compétition pourra être fait en respect avec la procédure fédérale décrite dans le guide du badminton, 07.01 – Règlement d'examen des réclamations et litiges.

4. Annexe

Ce règlement est complété par des dispositions liées à la saison ainsi que par 2 formulaires.

Formulaire 1	Validé en CA le : 22/04/2026 Entrée en vigueur : 01/08/2026 Validité : Permanente
COUPE NOUVELLE-AQUITAINE INSCRIPTION JOUEURS	
1 page	

A envoyer à la Ligue avant la date limite d'inscription (cf. Article 4 du règlement) avec le formulaire d'engagement.

CODEP(S) :	
Je soussigné(es):	, Président(es) du CoDep(s) :

engage pour la compétition mentionnée ci-dessus les joueurs dont les noms suivent. Ces joueurs ont été prévenus de leur inscription. S'agissant de mineurs, ils ont l'autorisation de leurs parents pour se déplacer sur le lieu de la compétition pendant la durée des épreuves.

POUSSINS*				POUSSINES*			
NOM Prénom	Date de Naissance	Sigle Club	N° Licence	NOM Prénom	Date de Naissance	Sigle Club	N° Licence

BENJAMINS**				BENJAMINES**			
NOM Prénom	Date de Naissance	Sigle Club	N° Licence	NOM Prénom	Date de Naissance	Sigle Club	N° Licence

MINIMES Garçons***				MINIMES Filles***			
NOM Prénom	Date de Naissance	Sigle Club	N° Licence	NOM Prénom	Date de Naissance	Sigle Club	N° Licence

*Minimum 1 et maximum 4 joueurs et joueuses poussins

**Minimum 2 et maximum 4 joueurs et joueuses benjamins

***Minimum 1 et maximum 2 joueurs et joueuses minimales.

Formulaire 2	Validé en CA le : 22/04/2026 Entrée en vigueur : 01/08/2026 Validité : Permanente
COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FORMULAIRE D'ENGAGEMENT	
1 page	

Le présent formulaire est à remplir par le Président du Comité Départemental pour l'engagement de son équipe à la Coupe Nouvelle-Aquitaine. Il doit être accompagné du formulaire d'inscription des joueurs (cf. Article 4 du règlement), avant la date limite d'inscription.

Je, soussigné(e),

NOM, Prénom :	Fonction :
CODEP(S) :	LIGUE :
Adresse :	Tél : Fax : E-mail :

Ayant pris connaissance du règlement de la compétition, ENGAGE l'équipe du Comité Départemental à la compétition mentionnée ci-dessous :

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE	Lieu: Date:
Responsable de l'équipe présent sur la compétition : NOM : PRENOM : FONCTION :	Tél : Portable : Fax : Email :
Fait à : Le :	Signature
Ci-joint un chèque de € à l'ordre de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton	

Engagement à retourner par mail

A l'adresse :

competitions@lnaqbad.fr

Nom Prénom, fonction :

Signature :

Date :

Cachet CoDep



Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton
Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET – 34302263800047